

Mai 2026 | Données au 29 mai 2026

Les Gérants



Eric
BLEINES



Aurélien
HOTTON

L'objectif de gestion du FCP est de rechercher une performance nette de frais, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, supérieure à celle de l'Indice MSCI EMU ESG Leaders (EUR), dividendes nets réinvestis.

La stratégie de gestion repose sur des approches extra-financières de type « ESG » complétées par l'analyse fondamentale de l'équipe de gestion.

Valeur liquidative (Part R)	56,46 €
Valeur liquidative (Part I)	197 544,18 €
Actif net (Part R)	61 125 628,61 €
Actif net (Part I)	3 023 808,91 €

Performances

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Cumulées	Fonds (Part R)	Indice*
Mai 2026	6,65%	4,56%
2026 Ytd	12,38%	11,73%
1 an	15,44%	22,18%
3 ans	47,92%	49,00%
5 ans	60,81%	63,74%
10 ans	80,85%	140,93%

Annualisées	Fonds (Part R)	Indice*
3 ans	13,94%	14,22%
5 ans	9,97%	10,36%
10 ans	6,10%	9,19%

Calendaires	Fonds (Part R)	Indice*
2025	16,05%	18,18%
2024	10,86%	4,54%
2023	12,08%	22,49%
2022	-8,82%	-9,49%
2021	22,94%	23,34%
2020	-10,54%	-2,33%
2019	27,67%	27,36%
2018	-20,92%	-10,21%
2017	8,45%	9,00%
2016	-6,21%	0,65%

Valorisation **

Price Earning Ratio (P/E)	18,05x
Price to Book Value (P/B)	2,44x
Rendement	2,54%

*ratios calculés sur les 12 prochains mois

Indicateurs de risque	1 an	3 ans
Volatilité du fonds (Part R)	16,00%	14,42%
Volatilité de l'indice*	14,18%	14,31%
Bêta 1 an		1,00
Ratio d'information 1 an		-1,09
Tracking Error 1 an		5,07%

Caractéristiques

Code ISIN (Part R / Part I)	FR0010734046 / FR0014000HL6
Date de création	31/03/1989
Forme juridique	FCP
Classification	Actions des pays de la Zone Euro
Indice de référence	MSCI EMU ESG Leaders (EUR), dividendes nets réinvestis*
Affectation du résultat	Capitalisation
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Décimalisation	Millièmes de part
Souscription/Rachat	Quotidien avant 10h30
Commission de souscription et de rachat	Part R : 2% max / Part I : néant
Commission de superperformance	Parts R/I : 15% TTC au-delà de l'indice de référence
Frais de gestion	Part R : 1,794% TTC max. / Part I : 1% TTC max.

Indicateur de Risque



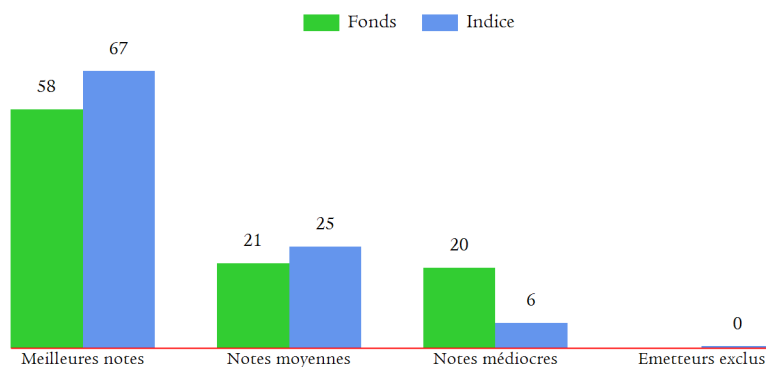
Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années. Avertissement: le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Synthèses ESG

	Fonds	Indice
Note moyenne de processus ESG**	3,6	3,8

** La note moyenne est pondérée des poids relatifs et s'étend de 0 à 5. La note 5 étant la meilleure des notes.

Répartition ESG (pondération en %)



*Indice de référence : Avant le 01/12/23, EuroStoxx 50 Net Return (Stoxx Europe 50 de 1989 à 2020)

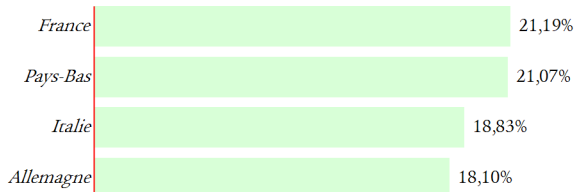
COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Veuillez vous référer au prospectus et au document d'informations clés de l'OPC avant de prendre toute décision d'investissement. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. L'OPC est investi sur les marchés financiers et comporte des risques dont le risque de perte en capital. Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC et n'est donc pas suffisant pour prendre une décision d'investissement. Sources de données: SIX Telekurs, Bloomberg, SLGP.

SwissLife Gestion Privée – Société de gestion de portefeuille - 7 place Vendôme - 75001 Paris
SA au capital de 277 171 € - 378 782 163 RCS Paris – Agrément AMF n°GP00-038 – banqueprivée.swisslife.fr

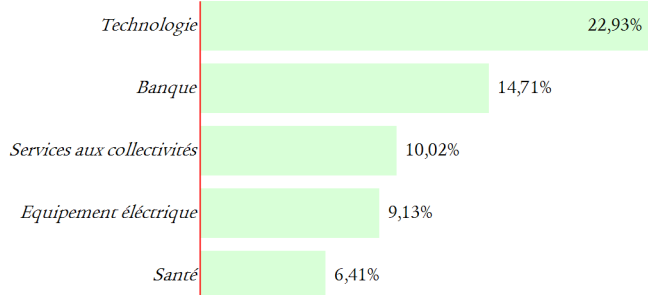


Mai 2026 | Données au 29 mai 2026

Répartition géographique (hors fonds & liquidités)



Répartition sectorielle (hors fonds & liquidités)



Poids des 5 principales positions

Libellés	Poids	ESG*
INFINEON TECHNOLOG	8,47%	C
ASML HLDG	5,38%	A
SCHNEIDER EL	4,29%	A
BESI	3,99%	A
INTESA SANPAOLO	3,80%	A

* Les notes individuelles s'étendent de A à F. La note A étant la meilleure des notes.

Composition du portefeuille

Taux d'exposition aux actions	96,15%
Nombre de lignes	41
Poids des 10 principales positions	42,00%

Principaux mouvements

Achats / Renforcements	Ventes / Allègements
AIR LIQUIDE	WOLTERS KLUWER
LVMH	NOKIA
SAFRAN	AIRBUS
SYMRISE	BNP PARIBAS

Principaux contributeurs à la performance

Contributions positives	Perf.	Contrib.
INFINEON TECHNOLOG	41,97%	2,69%
NOKIA	17,77%	0,74%
ASML HLDG	13,29%	0,66%

Contributions négatives	Perf.	Contrib.
TERNA	-3,88%	-0,10%
ELIA GROUP	-5,73%	-0,11%
WOLTERS KLUWER	-8,22%	-0,28%

Process ESG

Au-delà de l'objectif de performance, l'objectif de gestion est d'identifier et de réduire, en amont de la construction du portefeuille, la prise de risque extra-financier en intégrant des critères ESG, ainsi que de limiter la présence d'entreprises faisant peu d'efforts dans la durée pour améliorer leurs impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Pour cela, la stratégie de gestion repose sur une approche qui peut écarter certains secteurs d'activité. De plus, sont exclus par construction les entreprises non notées par Sustainalytics ou celles appartenant au quintile considéré comme le plus risqué, soit 20% de l'univers initial d'investissement. Enfin, le poids des entreprises assorties d'une notation interne médiocre (D & E) ne peut dépasser individuellement plus de 3.5% et en cumulé 35% du total de l'actif net du fonds.

Commentaire de gestion

Le mercure diplomatique fait fleurir les indices !

Le mois de mai s'achève sur les marchés dans un contexte géopolitique plus apaisé grâce à des négociations entre les Etats-Unis et l'Iran, qui donnent un sentiment de détente au Moyen-Orient. Malgré une volatilité persistante, les investisseurs adoptent une lecture constructive de la situation, privilégiant un scénario dans lequel la voie diplomatique finirait par l'emporter et permettrait une désescalade progressive du conflit. ValEuro Select clôture le mois de mai sur une performance de +6.65%. Sur la même période, son indice de référence, le MSCI EMU ESG Leaders, progresse de +4.56%.

Depuis le début d'année, votre fonds progresse de 12.38%, notre benchmark pour sa part affiche une hausse de 11.73%. Cette performance nous situe dans le premier décile des classements Europerformance.

Sur le mois, le secteur technologique a de nouveau largement contribué à la performance des marchés d'actions, porté par l'engouement persistant des investisseurs pour les valeurs liées à l'intelligence artificielle. Valeur Select a pleinement bénéficié de ce mouvement, grâce notamment à **Infineon** (+45,6%), **Nokia** (+17,7%), **BE Semiconductor** (+15%) et **ASML** (+13,3%). Dans le secteur financier, **UniCredit** s'est distingué (+13%), soutenu par une publication trimestrielle particulièrement solide. Enfin, **Moncler** (+12%) a surpris positivement le consensus grâce à l'intérêt croissant des consommateurs chinois pour la marque.

En revanche, le secteur des utilities a été particulièrement sous pression et a constitué l'une des principales sources de contribution négative au portefeuille, à l'image d'**Elia** (-5,7%) et de **Terna** (-3,9%). Par ailleurs, la publication de **Wolters Kluwer** (-8,2%) a suscité une réaction négative, avec une croissance organique du chiffre d'affaires limitée à 5%. Dans un environnement marqué par des craintes persistantes de disruption liée à l'IA, nous avons soldé la position.

Une partie des capitaux a été redéployée vers **Safran**, dont le cours devrait profiter d'une réouverture du détroit d'Ormuz et une autre sur **Symrise**. Ce dernier présente plusieurs atouts : l'amélioration progressive de la dynamique commerciale, un portefeuille d'innovations robuste, notamment dans l'alimentaire et la nourriture pour animaux de compagnies. La valorisation est redevenue raisonnable après la correction du secteur et offre un point d'entrée intéressant. En cette fin mai, ValEuro Select est investi à hauteur de 96%.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Veuillez vous référer au prospectus et au document d'informations clés de l'OPC avant de prendre toute décision d'investissement. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. L'OPC est investi sur les marchés financiers et comporte des risques dont le risque de perte en capital. Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC et n'est donc pas suffisant pour prendre une décision d'investissement. Sources de données: SIX Telekurs, Bloomberg, SLGP.

SwissLife Gestion Privée – Société de gestion de portefeuille - 7 place Vendôme - 75001 Paris
SA au capital de 277 171 € - 378 782 163 RCS Paris – Agrément AMF n°GP00-038 – banqueprivée.swisslife.fr

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

RISQUE DE MARCHÉ ACTIONS : Le Fonds est exposé au minimum à 75% de l'actif net en actions, la valeur du Fonds peut baisser significativement si les marchés actions baissent.

RISQUE DE CHANGE : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

GESTION DISCRÉTIONNAIRE : La performance du Fonds dépend des sociétés choisies par le gérant. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les sociétés les plus performantes.

RISQUE LIÉ À L'INVESTISSEMENT EN ACTIONS DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS (comprise entre 200 millions d'euros et 5 milliards d'euros) : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petite capitalisation et moyenne capitalisation (Small and mid caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs. En raison de leurs caractéristiques spécifiques, ces actions peuvent présenter des risques pour les investisseurs et peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

RISQUE DE DURABILITE : Il se caractérise par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de l'exposition du portefeuille, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les sociétés en portefeuille via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des pertes ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) un coût du capital plus élevé ; et 5) des amendes ou risques réglementaires. Des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés dans le processus de gestion du portefeuille afin de prendre en compte les risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement.

GLOSSAIRE

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

FCP : Fonds Commun de Placement.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés (DIC) avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Ce document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II est une présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées, propriété de SLGP, ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de SLGP. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription.

L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion banqueprivée.swisslife.fr ou sur simple demande écrite adressée au 7, Place Vendôme - 75001 Paris. Investir dans les fonds comporte des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. SLGP ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel soit auprès de la direction juridique de Swiss Life Banque Privée en écrivant au siège social de la société (7, Place Vendôme, 75001 Paris, France).